



**DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION
PROGRAMME D'AIDE A LA PUBLICATION 2022**

DATES LIMITE de réception du dossier :

- **25 avril 2022 à minuit** pour les demandes de prise en charge des droits de cession.
- **15 mai 2022 à minuit** pour les demandes portant uniquement sur l'aide à la publication (pour des titres ayant déjà fait l'objet de cessions de droits).

ATTENTION

Le formulaire doit être rempli en ligne une seule fois. Ici vous pouvez visualiser les informations et les documents demandés, afin de les préparer avant la saisie.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Catherine Filippone, Institut français du Maroc, Pôle livre et médiathèques

polelivre@ifmaroc.com

Tél. 05 37 54 53 06

INFORMATION SUR LA MAISON D'ÉDITION

Nom de la maison d'édition :

Site internet :

Adresse :

Ville : Code postal :

Téléphone : Mail :

Date de création : Capital :

Chiffre d'affaires des trois dernières années : 2019 : 2020 : 2021 :

Effectif de la structure : **Nombre de titres au catalogue :**

Nom du distributeur :

Nom du diffuseur :

INFORMATION SUR LE RESPONSABLE DE LA MAISON D'ÉDITION

Nom et prénom :

Adresse personnelle :

Téléphone personnel : Mail :

NATURE DU PROJET

- Réédition d'un ouvrage paru en France/ Cession de droits
- Traduction du français vers l'arabe
- Coédition avec un éditeur français
- Traduction de l'arabe vers le français
- Autre (à préciser) :

PUBLICATION

Titre :

Auteur(s) :

Traducteur(s) :

Illustrateur(s) :

Coéditeur :

Résumé de la publication :

Genre :

Inscription de la publication dans la stratégie éditoriale :

Public visé :

PRÉVISION DE SORTIE

Date de parution envisagée :

Format (poche, autre à préciser) :

Nombre de pages :

Tirage prévu :

Prix de vente prévisionnel (TTC) : MAD

PLAN DE PROMOTION, COMMUNICATION

PARTENAIRE EN FRANCE
(coédition ou achats de droits en France)

Éditeur français :

Année de parution en France :

Type de cession de droits : Nationale Autre

Dates du contrat de cession :



BUDGET PREVISIONNEL MAD

Nom de la maison d'édition :

DEPENSES		RECETTES	
Coûts liés à la production		Vente prévisionnelle en librairie	
1. Maquette		Subvention sollicitée auprès de l'Institut français du Maroc	
2. Correction ortho-typo		Autres sources de financements, à détailler :	
3. Impression			
4. Rémunération traducteur			
Sous-Total (1)			
Autres coûts :			
Achat de droits en France (cession)			
Coût de promotion/ communication			
Coûts de distribution			
Autres frais, à préciser			
Sous-Total (2)			
Total (1+2)	0	Total	0

Le total des dépenses doit être égal à celui des recettes

DÉCLARATION DU RESPONSABLE DE LA MAISON D'ÉDITION

Je soussigné(e),

certifie que toutes les informations données dans cette demande sont exactes.

En cas d'obtention d'une subvention, je m'engage :

- à mentionner le soutien de l'Institut français du Maroc dans la publication :

« **Cet ouvrage a bénéficié du soutien des Programmes d'aide à la publication de l'Institut français, 2022** »

- à remettre **20 exemplaires** de la publication soutenue à l'Institut français du Maroc.

Nom de la maison d'édition :

Nom de l'éditeur :

Date et lieu :

Signature :

DOCUMENTS À JOINDRE AU FORMULAIRE

Merci de charger en ligne les pièces demandées ci-dessous, tous les documents doivent être obligatoirement rédigés en langue française.

L'éditeur est invité à joindre le catalogue imprimé de la maison d'édition : à déposer ou à envoyer à l'Institut français du Maroc (adresse ci-dessous), avant le 18 janvier 2022 à minuit pour les demandes de prise en charge des droits de cession, et le 30 janvier 2022 à minuit pour les demandes portant uniquement sur l'aide à la publication (pour des titres ayant déjà fait l'objet de cessions de droits), ou à indiquer l'URL du site Internet de la maison d'édition (si catalogue sur Internet).

ATTENTION :

- Pour une première demande de subvention uniquement, fournir le statut (et la publication au BO du Maroc) de la maison d'édition (avec RIB conforme au nom de la structure).

Liste des documents à charger :

- Copie du contrat de cession de droits signé par chaque éditeur.
- CV / Notice biographique du traducteur, le cas échéant.
- Copie du contrat passé avec le traducteur, le cas échéant.

Institut français du Maroc, Pôle livre et médiathèques
2, rue al Yanboua, Rabat